

# RAPPORT D'ACTIVITES 2023



**SERVICE DE SOINS A DOMICILE MOUTIER ET ENVIRONS**

Pour vous au quotidien !

Mesdames, Messieurs,



Andreas Imboden

Nous pouvons affirmer qu'ESPAS fonctionne bien. Notre service fournit des prestations de haute qualité à la population et est bien ancré dans la région. Le Comité s'engage à ce que ce soit aussi le cas après le transfert de Moutier dans le canton du Jura, le 1<sup>er</sup> janvier 2026, qui reste un défi majeur. En 2022, le Comité avait identifié trois scénarios pour la prise en charge des soins à domicile lorsque ce cap aura été franchi :



Pierre Coullery

1. ESPAS demeure une institution indépendante et continue de desservir la région dont elle a actuellement la charge, soit Moutier, dans le canton du Jura, et les communes environnantes, dans le canton de Berne.
2. L'association ESPAS est dissoute et est intégrée à la FASD (Fondation pour l'Aide et les Soins à domicile du canton du Jura), qui dessert la région dont ESPAS a aujourd'hui la charge (Moutier et les communes environnantes).
3. ESPAS est dissoute et le service est intégré intégralement à la FASD. Les communes environnantes sont desservies par un service bernois, par exemple ASAD (service de la vallée de Tavannes).

Le Comité s'est positionné en faveur de la première option, soit le maintien d'ESPAS comme institution indépendante, reconnue d'utilité publique et financée par les deux cantons. Lors des premiers échanges en 2022 et 2023, l'Administration du canton du Jura et la FASD ont exprimé leur préférence pour une intégration d'ESPAS à la FASD. Le Comité a écrit au Gouvernement jurassien, lui demandant de se positionner sur l'option qui a sa préférence. Considérant les problèmes organisationnels et financiers de la FASD qui ont conduit le Parlement à demander un audit, nous pouvons nous montrer raisonnablement optimistes quant au maintien d'ESPAS en tant qu'entité indépendante. En effet, nous pensons qu'il n'y a pas d'intérêt à démanteler une structure qui fonctionne à la satisfaction de la population comme des acteurs du secteur de la santé. La réponse du Gouvernement jurassien est attendue ces prochaines semaines, après que les résultats de l'audit auront été rendus publics.

Si la solution préconisée par le Comité ne devait pas être retenue, la privatisation d'ESPAS sera étudiée. En effet, le Comité est persuadé qu'une intégration dans la FASD, du moins dans sa configuration actuelle, apportera des difficultés importantes. Nous sommes d'avis que la meilleure manière de garantir des soins à domicile de qualité pour la population de Moutier et des communes de sa Couronne est de maintenir une entité indépendante.

Le canton de Berne a lancé un projet de réorganisation des périmètres des soins à domicile dans tout le canton. Ce projet nous a été communiqué en octobre 2022. Le but est de réduire le nombre de périmètres de 47 aujourd'hui à un nombre inférieur à définir, et de lancer un appel d'offres pour ces nouvelles régions d'après les règles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce). Le Jura bernois, qui est aujourd'hui desservi par 6 institutions SAD, sera probablement réuni en un seul périmètre. Des possibilités ont été évoquées, telles qu'une fusion des services ou la création d'une association faîtière. La nouvelle organisation préconisée par le canton de Berne permettra à l'organisation qui aura le périmètre de sous-traiter une partie à d'autres. Les retours des SAD du Jura bernois sont plutôt favorables à l'idée de sous-traiter la desserte de la couronne prévôtoise à ESPAS.

Au printemps 2023, les 6 services du Jura bernois ont créé un groupe de travail pour discuter des synergies et approfondir davantage leur collaboration. Des objectifs communs ont été fixés :

- Préparer les SAD du Jura bernois aux changements imposés par le canton. Des modalités de collaboration entre les 6 services, voire une fusion, seront étudiées.
- Préparer l'appel d'offres pour le futur périmètre « Jura bernois ».
- Parler d'une seule voix dans l'optique d'une collaboration avec le Réseau de l'Arc.

Notre Comité a participé activement à ce projet, qui s'est terminé en août 2023 en raison de désaccords entre les services. Quatre d'entre eux ont néanmoins décidé de poursuivre leur collaboration. ESPAS a décidé de ne pas participer à ce nouveau projet par manque d'intérêt et de ressources. Nous nous concentrons sur notre avenir en lien avec le transfert de Moutier dans le canton du Jura, tout en observant de près ce qui se passera dans le Jura bernois.

Du point de vue financier, ESPAS s'est bien portée en 2023. Les comptes sont équilibrés. La surveillance des charges et la recherche d'économies potentielles restent, comme par le passé, des tâches importantes. Le Comité est régulièrement tenu informé par la Direction de l'évolution financière du service. Il veille en particulier à une bonne gestion des heures supplémentaires ou négatives. L'équilibre entre les prestations à fournir à nos client-e-s et la dotation en personnel reste difficile à trouver.

Le Comité est resté stable en 2023, constitué d'Eliane Piquerez, Virginie Heyer, Claire-Lise Coste, et des deux coprésidents Pierre Coullery et Andreas Imboden. Une tâche qui nous incombe toujours est de compléter et de rajeunir le Comité. Nous en profitons, comme dans les années précédentes, pour lancer un appel aux candidatures qui sont toujours les bienvenues. Nous pouvons assurer que le travail du Comité, qui est avant tout d'ordre stratégique, est très intéressant et ne représente pas une charge insurmontable.

Nos remerciements vont au personnel d'ESPAS, tant au niveau de l'administration que des soignants pour les prestations fournies à nos client-e-s, pour la grande qualité de son travail, ainsi qu'à la Direction et aux cadres pour leur très bonne gestion durant la période de transition particulière que nous vivons. Un merci en particulier à notre Directrice, Noémie Koller, pour son engagement, son professionnalisme, sa vision stratégique, et la très bonne collaboration qu'elle entretient avec le Comité.

Les coprésidents



Andreas Imboden



Pierre Coullery

## Appréhender l'avenir sereinement ...

### Puisque demain sera toujours « nouveau et inconnu »



Noémie Koller  
Directrice

Nous pouvons nous adapter à cette inconnue comme à chaque nouveau jour qui se lève. Ainsi soyons confiants car l'avenir est nouveau, peu importe la situation ou les changements.

L'adaptabilité de l'homme est remarquable ...

Alors, si le meilleur était à venir ?

Depuis la décision de la Commune de Moutier de rejoindre le canton du Jura, nous travaillons sur les scénarios exploitables pour l'avenir d'ESPAS. Changer de canton et adopter un nouveau système de fonctionnement au niveau cantonal n'est pas anodin et révèle bien des étapes à franchir pour y arriver sereinement. Bien que le travail et l'offre sur le terrain restent similaires, le financement peut comporter des différences. Le financement résiduel ou lié à l'obligation de prise en charge est du ressort cantonal. Ainsi, chaque canton « décide » l'aide au financement à l'heure de soins, les obligations, les contrats de prestations, etc. De plus, si nous souhaitons travailler pour pouvoir maintenir l'offre pour les clients des communes bernoises de notre périmètre actuel, nous devons adapter notre fonctionnement à deux systèmes de facturation et de participation cantonale, et ainsi posséder les autorisations de pratique et d'exploitation dans les deux cantons. Le défi majeur sera d'obtenir les mandats et, d'autre part, d'assurer un fonctionnement de qualité, de manière efficiente et dans des coûts compétitifs.

### L'année 2023 a dû composer avec les projets et événements suivants :

#### LPD

L'introduction de la révision de la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) a demandé un grand travail d'adaptation du système qualité afin de correspondre aux exigences de celle-ci. Cette révision alourdit les documents administratifs à remettre et à expliquer lors de l'entrée d'un nouveau client et nous le regrettons. Néanmoins, cette loi sert avant tout à protéger les données de chacun et assurer le stockage, la destruction ou la transmission des données du client ou du collaborateur. Avec le modèle mis en place, chacun peut connaître en tout temps et en parfaite transparence qui a consulté ses informations et où celles-ci ont été stockées, pour combien de temps et également l'assurance que les données ne devant pas, au regard de la loi, être conservées seront détruites en toute sécurité.

#### Application ESPAS

Depuis 2022, ESPAS travaille activement au développement d'une application pouvant accueillir son système qualité, sa communication interne et des vidéos interactives ou formatives.

L'application est à présent opérationnelle et les collaborateurs pourront en profiter pleinement après sa phase de test au printemps 2024. Nous sommes très heureux d'être pionniers dans ce modèle et espérons ainsi accroître la connaissance et l'accès aux protocoles de travail et améliorer la communication interne.

## **HAD à Réseau de l'Arc**

Durant l'année, nous avons suivi activement le développement de l'offre « Hospitalisation à domicile » (HAD) déployée par l'Hôpital de Moutier. Nous avons encouragé les collaborations et le partage avec la Direction du projet et la Direction de l'Hôpital afin de s'adapter au mieux à ce changement de paradigme. Le concept favorise le retour et les soins (même aigus) au domicile du patient et cela est très pertinent. D'une part pour le confort du patient et d'autre part pour la potentielle économie sur les coûts de la santé inhérents à la charge de l'hospitalisation. Ce nouveau prestataire renforce la prise en charge ambulatoire et améliore le flux patient.

## **Santé et sécurité**

10 % de poste infirmier a été alloué à ce secteur d'activité. En effet, les pressions sociales et professionnelles sont toujours plus exigeantes et nécessite d'accroître l'aspect prévention, accompagnement, promotion et action dans ce domaine. En 2023, nous avons travaillé sur le thème de la mobilité avec le slogan « On se bouge ». Plusieurs actions ont été organisées sur toute l'année : possibilité de faire les tournées auprès des clients en vélos / vélos électriques, entrées offertes à la piscine, cours par la méthode Feldenkrais, campagne de vaccination et encouragement à la couverture vaccinale recommandée.

Une analyse globale des facteurs de risque pour l'entreprise et de stress chez les employés a démarré en fin d'année. Les résultats attendus dans le courant de l'été 2024 seront étudiés avec attention et, si nécessaire, des ajustements ou des changements seront opérés afin de parvenir à travailler sur les axes « modifiables » ou « adaptables » par l'employeur pour garantir et maintenir la santé des collaborateurs.

Un concept sur la prévention de l'intégrité du collaborateur à ESPAS est en travail. Il intègre l'accompagnement par des personnes ressource et l'implication du personnel. Ce projet aboutira à l'été 2024.

## **EXIT, le suicide accompagné à domicile**

Lors de nos colloques ESPAS, nous avons eu la chance de recevoir le vice-président d'EXIT Romandie pour une présentation de ce thème complexe qu'est le suicide assisté. ESPAS a été confrontée à quelques situations où nos clients ont souhaité avoir recours à l'accompagnement d'EXIT. Indirectement impliqués dans ces souhaits de fin de vie, les soignants d'ESPAS avaient besoin de pouvoir échanger sur ce thème et en comprendre le fonctionnement de bout en bout. Les valeurs, la sensibilité, les croyances de chacun sont, dans des moments comme ceux-là, chamboulés. Il est important de pouvoir en parler entre collègues afin de se sentir à l'aise dans cet accompagnement. La mission et le rôle des soignants est de respecter, sans aucun jugement, les choix du client et de l'accompagner dans ces démarches. Cet échange avec EXIT Romandie a été un réel bénéfice pour les équipes.

## Projets et travaux 2024

- Travaux concernant l'attractivité de l'application ESPAS.
- Travaux et collaboration en lien avec l'Avenir d'ESPAS (transfert de Moutier dans le canton du Jura).
- Collaboration avec les SADJB pour la soumission du périmètre Jura bernois.
- Continuité du travail sur l'accueil du nouveau client – nouvelle formule (nLPD).
- Finaliser les travaux nLPD avec la digitalisation de tous les documents ESPAS.
- Développement de l'image d'ESPAS « partenaire de confiance ».
- Collaboration avec HAD et développement des soins intégrés.
- Programme de formation interne pour les employés du domaine des soins.
- Digitalisation de la téléphonie et fin du système d'exploitation Cisco.
- Développement de notre expertise comme spécialiste plaies et promotion d'un groupe ressources.
- Développement des collaborations internes pour le groupe santé mentale.
- Développement d'un groupe ressources pour les soins palliatifs.
- Suivi des répercussions de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers.

## En conclusion

Malgré certains chantiers où nous avons dû ralentir quelque peu concernant l'avenir d'ESPAS (inconnues dans les financements et contrats de prestations pour BE et JU), nous avons profité de ce temps pour mûrir nos réflexions et évaluer les conséquences des diverses options futures pour ESPAS. Les enjeux et difficultés, notamment au niveau de la mise en place de prestations sur deux cantons, ou encore travailler avec ou sans obligation de prise en charge (perte de financement), doivent encore trouver éclaircissements et réponses. Si notre souhait est de parvenir à continuer d'offrir nos services à nos clients actuels, sur le périmètre actuel, la réalité montrera encore de nombreux défis à relever.

Nous avons cherché à poser les jalons pour 2024-2025 avec un encouragement à la formation (CAS) et à la spécialisation des compétences métier afin d'offrir un panel de haut potentiel dans notre future zone d'activité et se démarquer des autres prestataires de soins. Ainsi, pour 2024 nous avancerons dans la continuité de ces démarches et espérons, à l'automne 2024, proposer une voie plus clairement tracée pour le futur d'ESPAS.

Un grand merci à chacune et à chacun qui, au travers de son engagement quotidien, permet à bon nombre de personnes de rester à domicile, en gardant une qualité de vie saine et en toute sécurité. Aux collègues de pouvoir travailler dans une ambiance positive et bienveillante offrant la possibilité de s'épanouir professionnellement au quotidien.

MERCI à tous pour votre investissement dans ce domaine et soyons tous très fiers de l'utilité indéniable de notre métier.

En route pour 2024 !

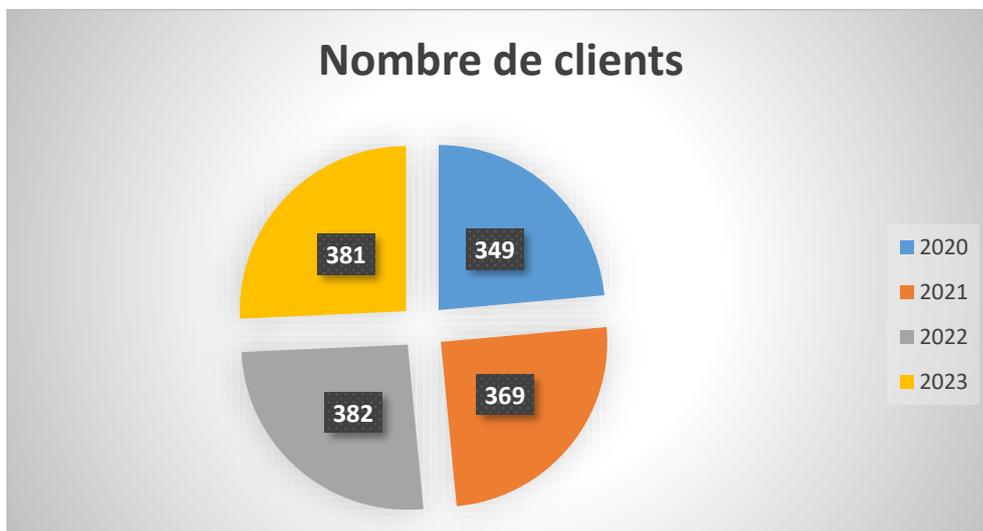
Moutier, le 12 avril 2024



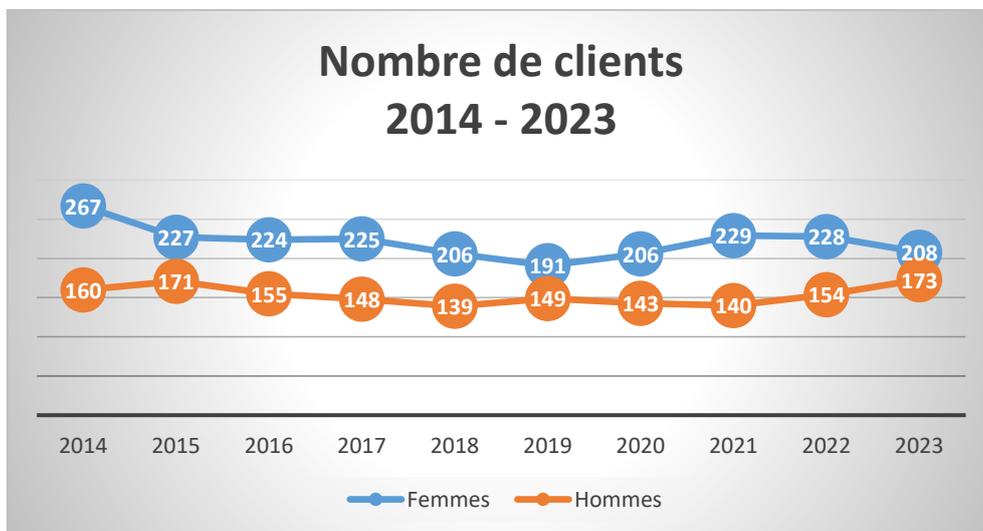
Noémie Koller  
Directrice

## LES USAGERS

En 2023, **381 personnes** ont bénéficié de prestations de soins à domicile. Ce qui représente une diminution de -0.26 % en comparaison de 2022 où nous avons recensé 382 clients.



**La clientèle d'ESPAS est composée de 55 % de femmes et 45 % d'hommes**



Les tranches d'âges sont :

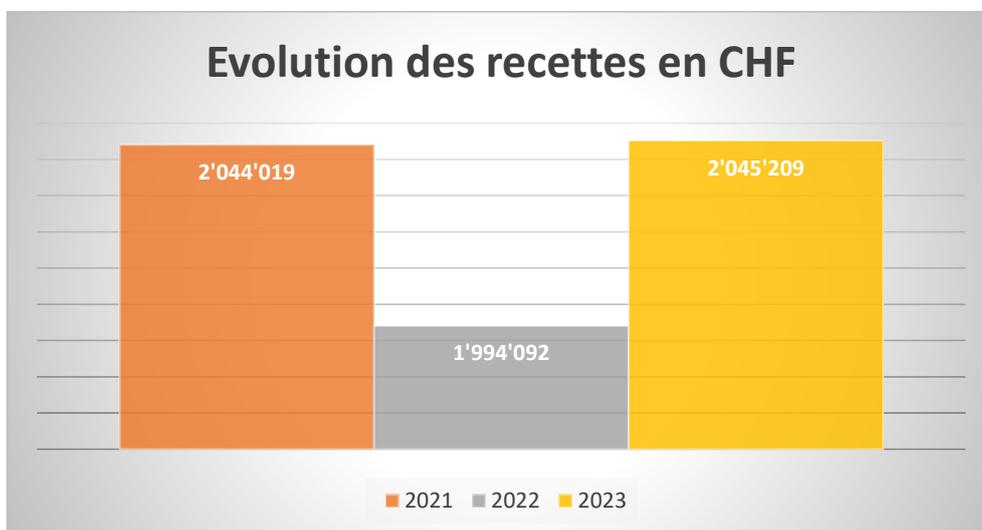
**190 personnes de 80 ans et plus**

**106 personnes entre 65 et 79 ans**

**85 personnes entre 20 et 64 ans**

## LES HEURES FACTUREES

En 2023, le montant des heures facturées s'élève à CHF 2'045'209, ce qui représente une augmentation de 2.60 % par rapport à la facturation de l'année 2022 qui s'élevait à CHF 1'994'092.



### Le nombre d'heures facturées

En 2023, le nombre d'heures facturées s'élève à 33'181 heures, contre 32'709 heures en 2022. Ce qui représente une augmentation de 472 heures, soit 1.40 % d'augmentation par rapport à l'année 2022. En 2022, une heure de soins nous « rapportait » en moyenne CHF 60.96/heure. En 2023, la moyenne est de CHF 61.64/heure. L'augmentation de cette moyenne peut s'expliquer notamment par le fait que nous avons délivré proportionnellement plus d'heures d'examen et traitement rémunérées à CHF 63/heure que de soins de base à CHF 52.60/heure.

### Les heures facturées par usager par an

En moyenne, chaque client a bénéficié de 87.09 heures de soins/an pour l'année 2023, contre 85.63 heures de soins/an pour l'année 2022, ce qui représente en moyenne une augmentation de 1.46 heure de soins/client. En résumé, le bilan 2023 montre une activité en légère augmentation par rapport à l'année 2022. Il démontre également, par son augmentation d'heures par usager, l'introduction toujours plus importante de soins aigus et techniques en ambulatoire. La sensibilisation à la gestion des coûts de la santé tout en maintenant une grande qualité des soins nous force à continuellement adapter nos pratiques pour être le plus efficace dans nos soins au quotidien.

# RESSOURCES HUMAINES

Sur l'année 2023, ESPAS a employé en moyenne 62 personnes, ce qui correspond à 39.46 équivalents à plein temps (EPT). L'âge moyen du personnel est de 43 ans. On y recense 95.40 % de femmes et 4.60 % d'hommes.



## Mouvement du personnel

Durant l'année 2023, 17 nouveaux collaborateurs ont été engagés à ESPAS dont 9 personnes pour le pool de remplacement ou pour des remplacements de missions définies.

Il y a eu 15 départs dont 6 personnes du pool de remplacement (spécifiquement engagées pour pallier au programme « Vacances pour tous en été »). L'engagement d'étudiants ou d'anciens élèves permet d'accorder à un plus grand nombre de collaborateurs de prendre vacances en même temps. 2 contrats de durée déterminée ont pris fin, 1 personne a pris sa retraite et 6 autres départs ont été recensés.

En tenant compte des engagements courts pour le pool, le taux de rotation total du personnel est de 24.19 % en 2023. Il représente en l'état une forte hausse par rapport à celui de l'année précédente (11.29 %). Cependant, si nous dissociions les mutations du pool le turnover est de 13.49 %. Il est donc en légère hausse. Au 31 décembre 2023, ESPAS comptait 62 employés soit 40.26 EPT.

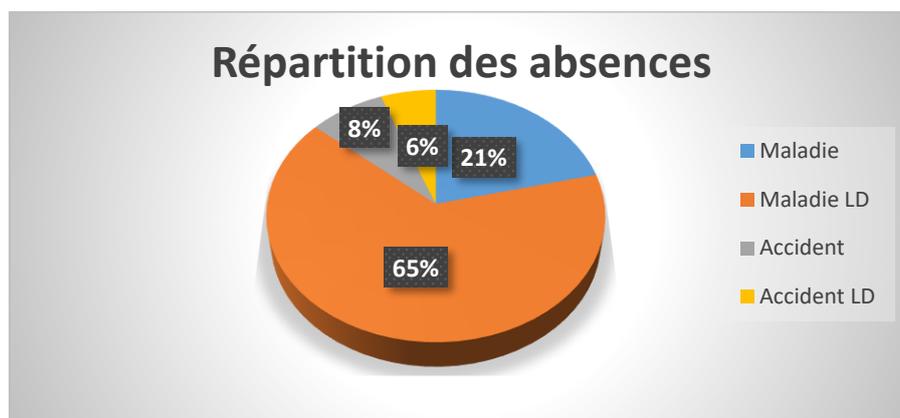
## Jubilaires 2023

Nous tenons à féliciter nos jubilaires pour leur fidélité à ESPAS et leur engagement quotidien.

BROM Agathe	ASSC	30 ans le 01.01.2023
GANGUIN Meryem	Apprentie ASSC	10 ans le 01.09.2023
HAUSER Isabelle	Infirmière	25 ans le 01.03.2023
KELLER Danielle	ASSC	30 ans le 01.01.2023
LEISI Ursula	ASSC	35 ans le 18.07.2023
PAULUS Francine	ICUS	20 ans le 01.02.2023



## RÉPARTITION DES ABSENCES



### Les absences

Le taux d'absentéisme pour l'année 2023 est de 7.59 % correspondant à 6.55 % pour les maladies et à 1.04 % pour les accidents.

Les absences représentent un total de 6'333.45 heures soit l'équivalent de 3.00 EPT.

Pour mieux comprendre ces incapacités, nous avons dissocié les cas maladies des cas accidents et procédé également à une différenciation entre une période maladie ou accident de longue durée (LD) se prolongeant au-delà de 30 jours consécutifs.

En 2023, il y a eu un congé de maternité. A relever que ce motif d'absence ne figure pas dans le calcul du taux d'absentéisme.

En **2023**, les absences ont fortement augmenté, cela est notamment dû aux maladies longue durée qui représentent 65 % du volume total. Cela s'explique avant tout par le fait qu'il y ait eu 11 cas pour absences de longue durée dont plusieurs personnes avec un haut pourcentage d'activité.

Heures totales	Maladie	Maladie LD	Accident	Accident LD
6'333	1'341	4'125	502	365

En comparaison à **2022**, les absences de longue durée pour maladie ne représentaient que 31 %.

Heures totales	Maladie	Maladie LD	Accident	Accident LD
5'860	1'607	1'822	398	2'033

En ce qui concerne les heures de maladie de courte durée, elles sont stables et proches de celles de l'année 2022. Une diminution significative des absences pour accident LD est à relever, puisque cela représente plus d'un cinquième en comparaison de l'année précédente.

La différence du taux d'absentéisme par rapport à 2022 est assez minime puisqu'avec une diminution des cas accidents LD et une augmentation des cas maladie LD, le taux s'élève à 7.59 %, contre 7.02 % en 2022. Bien que toujours importantes, les absences à ESPAS restent plus ou moins stables en comparaison des années précédentes. Néanmoins, une bonne gestion des absences et l'accompagnement du collaborateur lors de sa reprise continuent d'être activement soutenues. Les maladies courte durée montrent que globalement l'absentéisme « jour isolé » n'est pas trop important. Le nombre de hauts pourcentages ayant des maladies longue durée est à surveiller de près et à analyser pour comprendre les facteurs pouvant influencer et si des dispositions peuvent être prises par l'entreprise pour les limiter.

# TÉLÉALARME



Le bilan de cette prestation reste très positif et apprécié de nos clients. Nous avons actuellement plus de 30 abonnements. Les prix des abonnements couvrent les frais de fonctionnement et nous travaillons à pouvoir maintenir ce prix qui est un des plus bas (abonnement Basic) sur le marché actuel.

## Le système

Un simple clic permet d'alerter des professionnels en cas d'urgence. En effet, avec la collaboration de l'entreprise Medical, des collaborateurs qualifiés évaluent la situation et définissent le degré d'urgence de l'appel avec le bénéficiaire, permettant ainsi l'engagement des besoins nécessaires à cette urgence (proche aidant, ESPAS, ou le service des urgences).

### ESPAS propose pour ce faire deux types d'abonnement :

- 1. Abonnement Premium** : CHF 85/mois  
Avec prestation d'ESPAS, intervention physique dans l'heure entre 07h15 et 20h00
- 2. Abonnement Basic** : CHF 45/mois  
Proches aidants et centrale d'alarme (pas d'intervention physique d'ESPAS)

## DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL

La formation est un axe de développement important pour ESPAS. Elle participe à la pérennisation de la branche des soins et offre également aux collaborateurs la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de développer des plans de carrière à l'interne. Il est important que le personnel puisse se projeter dans l'avenir et orienter ses formations vers la branche ou la thématique qu'il souhaite élargir. Un personnel avec des compétences supplémentaires est souvent moteur de changement de pratiques et d'amélioration continue des prises en charge ou du fonctionnement du travail interne. Il est source de motivation et d'inspiration pour les collègues, équipes et dirigeants.



L'année 2023 a été particulièrement riche et active dans les secteurs suivants :

### **Formation continue**

Les infirmiers travaillant à plus de 50 % ont suivi une formation sur le thème de l'InterRAI.

Une formation en communication sur le thème de « l'accueil du client à ESPAS » a été suivie par 9 collaborateurs (ICUS, RAI, planification et administration). Cette formation de deux demi-journées a été donnée par COAPTA au centre St-François à Delémont. Le but premier étant de fluidifier le flux client à ESPAS et accroître la compréhension des différents secteurs de professionnels dans l'approche de l'accueil du client.

Environ 30 heures de coaching et formations internes en psy ont été réalisées. 10 collaborateurs ont participé à ces formations. Ce sont plus de 300 heures de formation qui ont été dédiées au développement et à l'apprentissage d'outils thérapeutiques. La santé mentale a une place importante dans notre société, chez nos clients et il est primordial que le groupe continue à suivre et développer cet accompagnement pour pouvoir répondre avec méthodes et outils pertinents de ce domaine.

Le coût moyen de la formation interne se monte à CHF 17'773.60 pour 2023.

### **Formations certifiantes**

Une collaboratrice a débuté un CAS (Certificat of Advanced Studies) en psychiatrie. Ainsi, le groupe santé mentale bénéficiera de 2 infirmières spécialisées dans ce domaine.

Une collaboratrice a suivi une formation de « Doula de fin de vie ».

Une collaboratrice a réussi son CAS de praticienne formatrice.

Une collaboratrice a réussi son apprentissage d'Assistante en soins et santé communautaire.

## LE TEAM FORMATION À ESPAS

Cette année, l'organigramme des responsables pour le suivi de la formation des élèves a été repensé selon une nouvelle répartition de la charge de responsable praticien formateur (PF). Une redistribution par filière a été attribuée aux 3 PF.

Ainsi, Mme Hostettler est responsable de la filière HES, M. Berret de la filière ES et Mme Cattin de la filière ASSC. Mme Lambert, avec la Direction, reste responsable de l'ensemble de la formation, dans l'organisation générale des stages et de l'ensemble du fonctionnement des différents encadrants. La planification des besoins et les contrats de stage ou de formation sont décidés par la Direction. Néanmoins, l'ensemble de la Team pilote cette stratégie.

Comme annoncé lors du rapport de 2022, la Team formation a pu mettre en place des ateliers de formation continue pour l'ensemble des collaborateurs d'ESPAS. Différents sujets et actes techniques ont été travaillés. Les profils Aides familiales / ASSC ont revus toutes les connaissances techniques de la compétence ASSC CFC. Ces diverses compétences sont à présent entraînées sous supervision d'une infirmière jusqu'à validation. Il est important que toutes les ASSC pratiquent et maîtrisent en autonomie ces gestes techniques.

Ainsi, au travers de ces différents ateliers, des mises à jour des pratiques ont pu être faites. Cela a également donné naissance à des protocoles de soins répondant aux particularités de l'entreprise et aux besoins du personnel.

Cette année, les formateurs ont accompagné 2 apprenties ASSC en 3<sup>ème</sup> année. Et en été 2023, une collaboratrice auxiliaire d'ESPAS a débuté sa formation d'apprentie ASSC sur trois ans.

L'entreprise a également accueilli en stage : 5 élèves HES, 5 étudiants ES et 1 stagiaire ambulancier.

### **L'avenir de la formation à ESPAS**

En lien avec le changement d'appartenance cantonale en 2026, ainsi qu'en tenant compte des besoins de l'entreprise, nous avons décidé de nous diriger vers l'encadrement d'apprenti-e-s ASSC en formation profil-stages. Nous n'avons donc signé aucun nouveau contrat d'apprentissage nous engageant pour les 3 prochaines années.

En remplacement, dès la rentrée 2024, nous accueillerons 4 apprenti-e-s ASSC de 2<sup>ème</sup> année, pour des stages de 6 mois (contrat de collaboration avec le CEFF). Concernant les élèves infirmières, nous continuerons d'accueillir des profils ES et HES sans modification.

# LE GROUPE SANTÉ MENTALE

Le groupe est actuellement composé de 12 collaboratrices (6 de chaque secteurs) comprenant toutes les professions travaillant à ESPAS, soit auxiliaires Croix-Rouge, ASSC et infirmières.

Le groupe s'est rencontré à 10 reprises durant l'année 2023, représentant un total de 340 heures. 6 de ces rencontres ont eu lieu sous la supervision de Mme Elodie Putallaz, infirmière en psychiatrie indépendante. Au cours de ces rencontres, nous avons travaillé sous forme d'analyses des pratiques. Démarrant de nos situations de soins concrètes nous avons analysé notre travail en déterminant ce qui était positif et mis en exergue les points d'amélioration. Le groupe a entraîné et acquis différents outils thérapeutiques que nous pouvons utiliser dans nos situations de soins tels que :

- Echelles InterRai.
- Echelle de cotation psychiatrique brève (BPRS).
- Echelle globale de fonctionnement (EGF).
- La suicidalité : risque / urgence / danger (RUD).

4 rencontres ont eu lieu sans intervenant externe et ont eu pour but et thème de développer une stratégie de déploiement et de partage des outils et méthodes apprises à tous les collègues d'ESPAS. Le fait de sensibiliser l'ensemble des partenaires de soins en interne à cette problématique et parvenir à détecter, dans des situations dites de soins physiques, les comportements ou les signes précurseurs de potentielles décompensations ou état dépressif servira à potentialiser l'efficacité et la qualité de la prise en charge globale client.

A regret, la zoothérapie a été abandonnée et remplacée par d'autres activités similaires pour les personnes qui en bénéficiaient suite au départ de la personne et de son groupe d'animaux qui dispensait cette thérapie. Néanmoins, le bilan est très positif et nous a montré qu'il faut oser amener d'autres possibilités au domicile des clients et que la naissance d'un lieu thérapeutique peut se cacher sous de simples souvenirs ou accroches d'un passé, de l'enfance, d'une histoire à raconter. Créant un début d'ouverture, une discussion, une possibilité de proposer de nouvelles choses. Nous avons notamment fait l'expérience de clients qui ne sortaient plus de leur maison et qui ont repris avec plaisir des balades en extérieur, grâce à la présence du chien.

## Objectifs 2024

Pour l'année 2024, 6 rencontres seront organisées sous la supervision de Mme Elodie Putallaz. L'objectif sera de continuer de se former à tout ce qui touche à la santé mentale au sens large. Ainsi, nous parlerons/étudierons 6 grands thèmes tels que le burnout, les transferts patient-soignant (amoureux ou autre), l'estime de soi, etc.

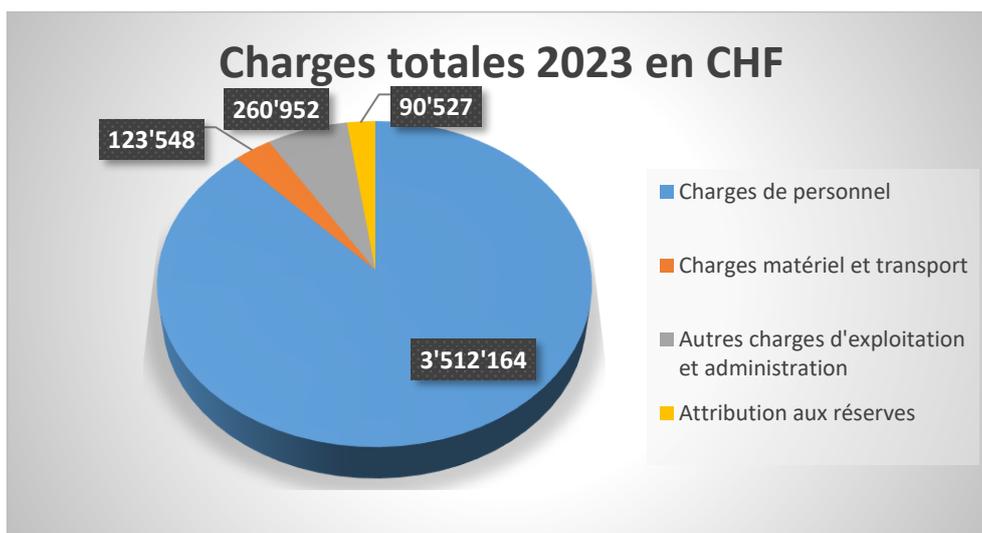
4 autres séances seront organisées sans superviseuse. L'objectif de ces séances sera de mener une réflexion concernant l'amélioration des prises en charge de situations déléguées par le Pôle Santé Mentale en interne, notamment de déterminer quelles informations sont manquantes et importantes. Accroître les partenariats et faciliter le flux du patient pour augmenter la qualité des prises en charge dans notre région restent nos objectifs.

# FINANCES

## Charges

Le montant total des dépenses s'élève à **CHF 3'987'190.00** et se répartit de la manière suivante :

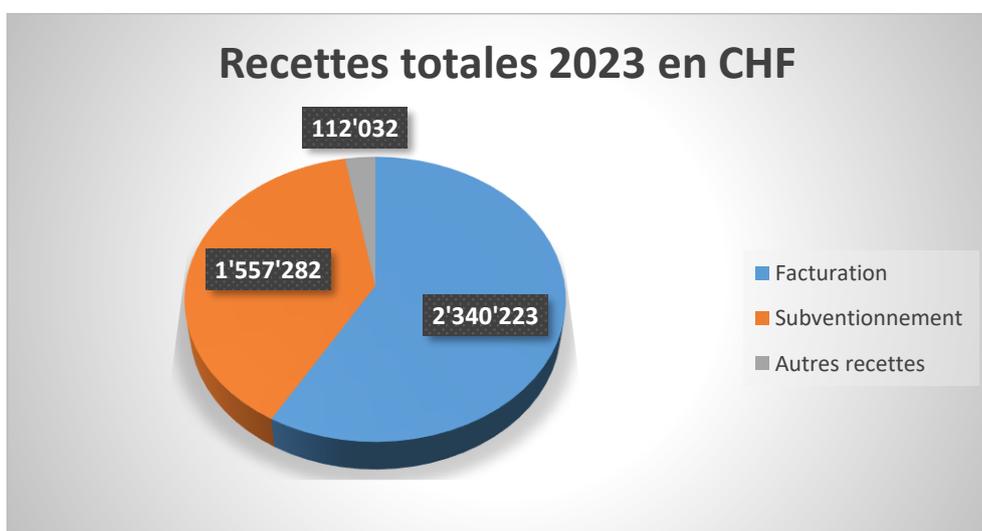
88.09 %	CHF 3'512'164.00	Charges de personnel (salaires, charges sociales, formation, etc.)
3.10 %	CHF 123'548.00	Charges de matériel et transport
6.54 %	CHF 260'951.00	Matériel de bureau, informatique, primes d'assurance entreprise, taxes, etc.
2.27 %	CHF 90'527.00	Attribution aux fonds de réserve



## Recettes

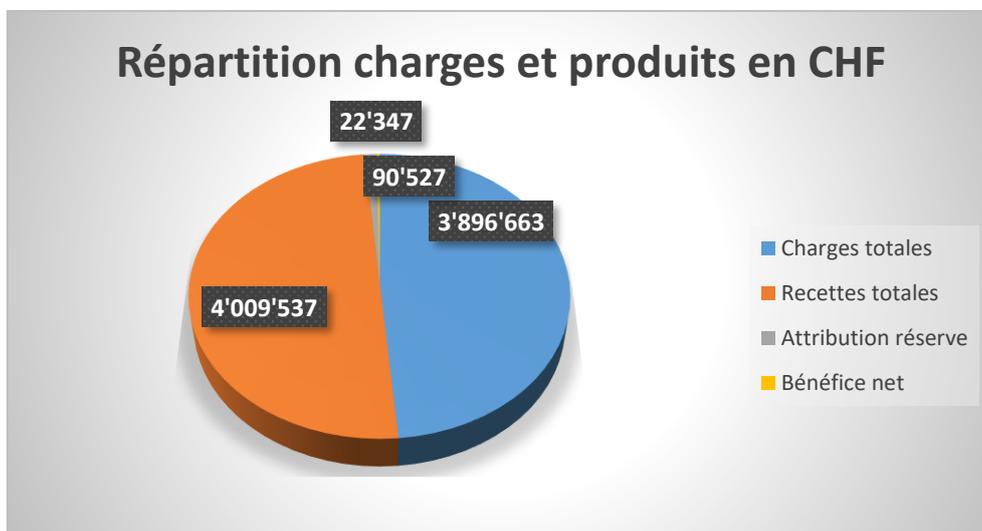
Le montant total des recettes se monte à **CHF 4'009'537.00** et se répartit de la manière suivante :

58.37 %	CHF 2'340'223.00	Facturation
38.84 %	CHF 1'557'282.00	Subventionnement
2.79 %	CHF 112'032.00	Autres recettes



## Répartition entre les charges et les produits

Nous pouvons apprécier que durant cet exercice, la proportion des produits a été supérieure à celle des charges. Un montant de **CHF 90'527.00** a ainsi pu être attribué aux fonds de réserve.



## Bilan financier

Après l'attribution aux fonds de réserve, l'exercice 2023 boucle avec un bénéfice de **CHF 22'347.00**. Les frais de personnel sont en augmentation pour deux raisons. D'une part, le renchérissement cantonal et la progression individuelle des traitements ont été octroyés. D'autre part, une légère augmentation du nombre d'EPT a été nécessaire afin de continuer à desservir des soins de qualité suite la hausse des heures sur le terrain et les absences des collaborateurs. L'année 2023 peut être considérée comme une bonne année tant au niveau de l'activité que du produit réalisé. Les réserves ainsi provisionnées donnent une sécurité financière en prévision des futures charges à couvrir dans les prochaines années. La situation financière d'ESPAS continue d'être saine et stable.